

- **Nom**
Groupe AR6-IHEDN des Côtes d'Armor
- **Prénom**
Christophe
- **Adresse**
36 bd Waldeck-Rousseau 22000 SAINT BRIEUC
- **Raison sociale**
Association d'intérêt public

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Travaux d'étude sur les questions de sécurité et défense
- **Description de l'activité**
Réunions mensuelles du groupe de travail sur un sujet annuel défini par l'Union-IHEDN à l'échelon national. Organisation de conférences et visites de sites.
- **Date et heure**
Réunion de rentrée de la séquence 2018-2019 : le 18 septembre 2018 à 18:30
- **Lieu**
Hôtel-restaurant "Le Chêne Vert" à Plérin (22190)
- **Nombre de participants**
15
- **Catégories de publics présents**
Auditeurs IHEDN de l'AR6 (Association Régionale de Haute-Bretagne - Groupe des Côtes d'Armor)

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Lieutenant-colonel Christophe Droguet, Délégué Militaire Départemental ; M. Christophe Desbois, responsable départemental de l'AR6-IHEDN ; M. Christian Lippold, IPA-IPR de l'Académie de Rennes et auditeur IHEDN ; MM. Christophe Bouillon et Jean-Marie Mounier, auditeurs IHEDN du groupe des Côtes d'Armor

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

Les débats sont ouverts avec l'intervention du DMD, le lieutenant-colonel Christophe Droguet. Celui-ci a regretté les délais très courts imposés par cette consultation qui s'est organisée un peu "dans l'urgence". Il a indiqué qu'un lancement plus en amont de cette opération, c'est-à-dire dès le mois d'avril-mai aurait permis de l'organiser dans le cadre du Trinôme académique (dispositif incluant l'Education Nationale + DMD + IHEDN) et déboucher sur des propositions plus concrètes émanant notamment de la jeunesse.

De son côté, l'IHEDN indique avoir reçu pour mission cette année de travailler sur le sujet défini par l'Union-IHEDN à l'échelon national, à savoir : "Du récit national au projet national". Les échanges mettent en évidence que ce sujet n'est pas incompatible avec la consultation citoyenne sur l'Europe, pour les raisons suivantes:

1- la France devait s'approprier les valeurs du projet européen (pour autant qu'il en existe un) pour les placer au centre de son projet national

2- que la jeunesse devrait être placée au cœur du débat européen, en particulier dans la perspective, lancée par le Président de la République, de mettre en place un SNU, qui pourrait / devrait inclure un volet européen, permettant aux jeunes une première acculturation à l'Europe. La prise en charge de ce dispositif pourrait se faire sur un fonds spécifique européen, qui viendrait en complément de l'enveloppe budgétaire nationale.

qui pourrait/devrait inclure un volet européen."

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Les modalités d'organisation d'une consultation plus large sur la question, notamment

par voie électronique à l'initiative d'une association, ont été évoquées et les participants ont convenu que cela nécessitait une organisation spécifique, que les délais très courts imposés par la consultation ne permettaient pas de mettre en place.

- **Pistes de proposition formulées**

- Consultation par voie électronique, pilotée par les Trinômes académiques régionaux, sur la question d'un SNU intégrant un volet européen

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

- Une organisation plus en amont des consultations aurait permis de déboucher sur des résultats plus probants